

treprendre de les examiner et y réussir, il était besoin d'avoir quelque extraordinaire assistance du ciel et d'être plus qu'homme (1). » Tout d'abord, de son doute provisoire il exceptera aussi, en les mettant à part, les vérités de la foi (2).

Par le même motif, sans doute, il se refuse à traiter expressément de l'immortalité de l'âme, de son état dans la vie future et même de la morale. Il écrit à Chanut : « Messieurs les régents sont si animés contre moi à cause des innocents principes de physique, et si en colère de ce qu'ils n'y trouvent aucun prétexte pour me calomnier, que si je traitais après cela de la morale, ils ne me laisseraient aucun repos. Que ne diraient-ils point, si j'entreprenais d'examiner quelle est la valeur de toutes les choses qu'on peut désirer ou craindre, quel sera l'état de l'âme après la mort, etc. (3) ? » C'est aux docteurs et aux doyens de la sacrée Faculté de théologie de la Sorbonne qu'il dédie ses *Méditations* (4). A la première nouvelle de la condamnation de Galilée, il supprime son grand ouvrage du *Monde*, écrit en français, et déjà presque achevé, auquel il travaillait depuis plusieurs années, n'en laissant subsister qu'un certain nombre de fragments, qui furent publiés quelques années après sa mort, non sans de grandes précautions de la part des éditeurs (5). On verra plus tard, dans l'exposition de sa physique, à quel point cette nouvelle le trouble et l'intrépidité (6). Dès lors il n'osa plus, même en 1644, dans les *Principes*, soutenir ouvertement l'hypothèse de Copernic.

(1) *Discours de la Méthode*, 1^{re} partie.

(2) *Ibid.*, 3^e partie.

(3) Édition Cousin, t. VIII, p. 415.

(4) Il écrit au P. Mersenne : « Je vous dirai que les cavillations de quelques-uns m'ont fait résoudre à me munir dorénavant, le plus que je pourrai, de l'autorité d'autrui, puisque la vérité est si peu estimée étant seule. » Éd. Cous., t. VIII, p. 345.

(5) *Le Monde de Descartes, ou Traité de la lumière*. Paris, 1664, in-12. Clerselier en donna une meilleure édition en 1677.

(6) *Lettres au P. Mersenne*, du 10 janvier, du 15 mars, du 14 août 1634, éd. Cousin, t. VI.

Bossuet lui-même, dans une de ses lettres, juge que Descartes a quelquefois poussé à l'excès la prudence et la soumission : « M. Descartes a toujours craint d'être noté par l'Église, et on lui voit prendre sur cela des précautions qui allaient jusqu'à l'excès. »

C'est ainsi que Descartes, non-seulement, a évité le sort de ses prédécesseurs du seizième siècle, qui avaient compromis la cause de la réforme philosophique en la mêlant aux réformes religieuses et politiques, mais il a eu l'avantage d'avoir un certain nombre de protecteurs, d'amis, et de disciples parmi les hommes d'État (1), et parmi les théologiens eux-mêmes. Cependant, malgré cette règle de la distinction de la foi et de la raison, malgré toutes ces réserves, il ne pouvait pas, à cause des inévitables rencontres de la philosophie et de la théologie, échapper tout à fait aux attaques et aux soupçons de théologiens inquiets et défiants, et ne pas commettre lui-même quelques infractions à une règle qui ne saurait être absolue. Par le désir de montrer que sa philosophie s'accordait mieux que la philosophie vulgaire avec les mystères, il fut entraîné à proposer ces prétendues explications de l'eucharistie, conformément aux principes de sa physique, qui lui ont été tant reprochées et qui, par l'abus qu'en firent quelques-uns de ses disciples, soulevèrent des orages contre la philosophie nouvelle.

(1) Un privilège dans les termes les plus flatteurs lui fut accordé par le chancelier Séguier, le 4 mai 1637, non-seulement pour le *Discours de la Méthode*, mais pour tout ce qu'il avait écrit jusque-là et tout ce qu'il pourrait écrire dans la suite de sa vie, telle part que bon lui semblerait dedans et dehors le royaume de France. En 1647, Mazarin lui fit obtenir une pension du roi : « en considération de ses grands mérites et de l'utilité que sa philosophie et les recherches de ses longues études procuraient au genre humain, comme aussi pour l'aider à continuer ses belles expériences. » Voir Baillet, liv. VII, chap. XII. Descartes toucha cette pension, malgré les troubles du royaume, pendant les dernières années de sa vie, par les soins du maréchal de La Meilleraye. Baillet nous apprend encore que, s'il eût survécu à la guerre de la Fronde, il aurait touché une pension beaucoup plus considérable, qui était destinée, suivant l'ordre du roi à lui faire un établissement honorable dans le royaume, liv. VIII, ch. II.

Il eût mieux valu sans doute se renfermer dans la distinction des vérités de la raison et de la foi, et se retrancher opiniâtrément derrière l'incompréhensibilité du mystère. Mais cependant ce parti lui-même n'était pas sans danger. En gardant sur ce point délicat un silence obstiné, en dépit de toutes les instances et de toutes les accusations, Descartes n'aurait-il pas paru avouer que la philosophie de l'École s'accommodait mieux que la sienne avec le concile de Trente? « Que nous sert, disaient en effet un certain nombre de théologiens, que vous protestiez de votre attachement à la foi, si vous ne montrez que vos principes peuvent s'accommoder avec elle? Ne pensez pas vous excuser en renvoyant aux théologiens d'interpréter l'Écriture, car étant chrétien comme vous êtes, vous devez être prêt de répondre et de satisfaire à tous ceux qui vous objectent quelque chose contre la foi, principalement quand ce qu'on vous objecte choque les principes que vous voulez établir (1). » D'autres adversaires le somment de s'expliquer d'une manière plus pressante encore : « Si vous refusez de répondre sous prétexte que vous n'êtes pas théologien, je vous dis que vous êtes chrétien, à qui la sainte Écriture donne ordre d'être toujours prêt de rendre raison de la foi (2). » Si donc il était dangereux de parler, il n'était peut-être guère moins dangereux de se taire. D'ailleurs, au défaut de ce prétexte, croit-on que d'autres eussent manqué pour faire la guerre au cartésianisme? L'incompatibilité vraie ou prétendue avec l'eucharistie ne pouvait que plaire assurément aux théologiens réformés de la Hollande, et cependant plusieurs ne seront pas moins hostiles que le P. Valois lui-même à la philosophie de Descartes.

Mais comment Descartes entend-il cette règle de la distinction des vérités de la foi et de la raison, dont certains philosophes du seizième siècle s'étaient servis avec si peu

(1) Sixièmes objections contre les Méditations.

(2) Objections d'Hyperaspistes.

de bonne foi et une ironie si transparente? Quoiqu'on ne puisse le soupçonner ni d'ironie, ni de mensonge, comme Pomponat, Bayle ou Voltaire, cependant il est évident qu'il n'adopte pas cette distinction comme une règle absolue. Il ne croit pas, en effet, que les choses qui sont clairement connues par la lumière naturelle puissent être contraires à la théologie de personne, « à moins, écrit-il au P. Dinet, que cette théologie elle-même ne fût manifestement opposée à la lumière de la raison, ce que je sais que personne n'avouera de la théologie dont il fait profession (1). »

Telle est la doctrine de son école tout entière qui n'a pas cessé de travailler à unir la religion et la philosophie, et de chercher à démontrer, avec plus ou moins de succès, la conformité de la raison et de la foi. En France, en Hollande, en Allemagne, l'accord de la raison et de la foi sera la thèse commune de tous les philosophes et de tous les théologiens cartésiens, de Wittichius comme de Régis, de Malebranche comme de Leibniz. De là aussi la prédominance parmi les théologiens cartésiens, surtout en Hollande, de la doctrine du sens figuré des Écritures, pour les accommoder avec la physique et avec la raison. Descartes, pressé par des objections tirées de la Bible, avait dû aussi, quoique manifestement à contre-cœur (2), donner lui-même quelques exemples de cette libre interprétation, en ayant recours au sens figuré : « Tout le monde, dit-il, connaît assez la distinction qui est entre ces façons de parler de Dieu dont l'Écriture se sert ordinairement, qui sont accommodées à la capacité du vulgaire et qui contiennent bien quelque vérité, mais seulement en tant qu'elle est rapportée aux hommes, et celles qui expriment une vérité plus simple et plus pure, qui

(1) Édit. Cousin, vol. IX, p. 53.

(2) Dans la réponse aux sixièmes objections il montre beaucoup de mauvaise humeur contre les difficultés qu'on lui oppose tirées de l'Écriture : « C'est pourquoi, dit-il, je fais ici ma déclaration que désormais je ne répondrai plus à de pareilles objections. »

ne change point de nature, encore qu'elle ne leur soit point rapportée (1). » Voici une autre règle de critique rationaliste à laquelle il voudrait soumettre le récit de la Genèse : « On peut dire que cette histoire de la Genèse ayant été écrite pour l'homme, ce sont principalement les choses qui le regardent que le Saint-Esprit y a voulu spécifier, et qu'il n'y est parlé d'aucunes qu'en tant qu'elles se rapportent à l'homme (2). » Malebranche ira beaucoup plus loin ; non-seulement il voudra unir, mais il prétendra identifier la vraie religion et la vraie philosophie, ne laissant subsister qu'au regard des intelligences vulgaires la distinction de la foi et de la raison.

A quel prix Descartes n'eût-il pas voulu, dans l'intérêt de sa philosophie, se concilier la faveur des Jésuites ! Il écrit à un membre de la Société : « M'étant mêlé d'écrire une philosophie, je sais que votre Compagnie seule peut plus que tout le reste du monde pour la faire valoir ou mépriser. C'est pourquoi je ne crains pas que des personnes de jugement, et qui ne m'en croient pas entièrement dépourvu, doutent que je ne fasse tout mon possible pour la mériter (3). » Il les flatte, il les caresse, il se félicite d'avoir été leur élève : « Je serais ravi, écrit-il à un autre de ces bons pères, de retourner à La Flèche où j'ai demeuré huit ou neuf ans de suite en ma jeunesse, et c'est là que j'ai reçu les premières semences de tout ce que j'ai jamais appris, de quoi j'ai toute l'obligation à votre Compagnie (4). » Pour faire accueillir ses *Principes*, il va jusqu'à se donner comme un bon péripatéticien dans une lettre au P. Charlet : « Je sais qu'on a cru que mes opinions étaient nouvelles, et toutefois on verra ici que je ne me sers d'aucun principe qui n'ait été reçu par Aristote et par tous ceux qui se sont jamais mêlés de philosopher (5). » Trompé par

(1) *Lettre à Chanut*, éd. Garnier, t. III, p. 276.

(2) *Lettres*, éd. Clers., t. III, lettre 22.

(3) Éd. Cousin, IX, p. 174.

(4) *Ibid.*, p. 177.

(5) Réponse aux secondes objections.

quelques marques d'attachement de la part de ses anciens maîtres, il espérait presque les avoir gagnés. Aussi quel n'est pas son trouble en apprenant les attaques du P. Bourdin, où il croit voir, malgré toutes les assurances contraires qu'il reçoit, le signal d'une déclaration de guerre de la Compagnie tout entière ! Dans l'amertume de son désappointement il oublie sa prudence ordinaire, il s'emporte, il menace, il veut user de représailles, et publier la réfutation en règle d'un de leurs cours de philosophie le plus en vogue, soit celui de Raconis, soit celui de dom Eustache le Feuillant. Mais ni ses avances ni ses menaces ne pouvaient prévaloir contre les tendances de la Société, et la rendre favorable à l'esprit nouveau que représentait sa philosophie.

Pour répandre parmi les gens du monde sa doctrine il avait songé, dans les derniers temps de sa vie, à exposer sous une forme populaire sa physique et sa métaphysique. Baillet nous apprend qu'il voulait faire un abrégé de toute sa philosophie, et en faire imprimer le cours par ordre, en mettant en regard un abrégé de la philosophie de l'École avec des remarques de sa façon sur les défauts de cette philosophie. « Il espérait de faire en sorte, par la méthode qu'il y garderait, qu'en voyant les parallèles de l'une et de l'autre, ceux qui n'auraient pas encore appris la philosophie de l'École apprendraient beaucoup plus facilement de son livre que de leurs maîtres, et qu'en même temps ils apprendraient à la mépriser, et que les moins habiles d'entre les maîtres seraient capables d'enseigner la science par ce seul livre (1). » Il avait aussi, dans ce même but, commencé un dialogue trouvé dans ses papiers après sa mort (2), où il voulait mettre à la portée de tous les principales idées du *Discours de la Méthode*. Son ambition était de parler non-seulement aux doctes, mais aux gens du monde et à tous

(1) *Lettre au P. Mersenne*, éd. Clerselier, 1667, vol. III, p. 609.

(2) *Inquisitio veritatis per lumen naturale*. Il avait aussi, selon Baillet, liv. VIII, chap. III, commencé à disposer sous cette même forme de dialogue ses *Méditations* et ses *Principes*, depuis son second voyage en France, en 1647.

les hommes de bon sens. Voilà pourquoi il a écrit, ou fait traduire en langue vulgaire, tous ses ouvrages de physique et de métaphysique. Ramus, il est vrai, bien avant lui, avait publié un traité de dialectique en français. Mais depuis Ramus, sauf quelques rares exceptions, le latin était demeuré la langue de la science en général et en particulier de la philosophie (1). Dans les premières années du dix-septième siècle, on regardait encore comme absurde la tentative de mettre la philosophie en langue vulgaire, à cause de l'impossibilité de traduire une foule de termes de la langue de la scholastique considérés comme essentiels à la philosophie, tels que quiddité, corporéité, essence, etc. Sanchez se moque spirituellement de cette prétendue impossibilité dans son *Traité : Quod nihil scitur*, mais lui-même il a continué de suivre la route commune et d'écrire en latin (2). C'est seulement à partir de Descartes, et à l'exemple de Descartes, que la langue vulgaire prend dans la science la place de la langue latine. Descartes, comme l'attestent les dernières lignes du *Discours de la Méthode*, avait le sentiment de l'importance de cette innovation. « Et si j'écris en français, qui est la langue de mon pays, plutôt qu'en latin, qui est celle de mes précepteurs, c'est à cause que j'espère que ceux qui ne se ser-

(1) Nous indiquerons parmi ces exceptions l'ouvrage suivant où la philosophie d'Aristote est exposée en français : *Corps de toute la philosophie, divisé en deux parties, etc.*, par Théophraste Bourju. Paris, 1614, 1 vol. in-folio; quelques traductions d'Aristote et de Platon, la *Rhétorique* et les *Lois* par Leroy, la *Rhétorique d'Aristote* par Jean du Lin, en 1608, par Robert Étienne, en 1630, la *Logique* de Scipion Dupleix, conseiller du roi, dont la 3^e édition est de 1607, sont aussi en français.

(2) « Non illud absurdum minus est, quod quidam asserere conantur, philosophiam non alio idiomate doceri posse quam vel græco, vel latino, quia, inquiunt, non sunt verba quibus vertere possis plurima quæ in illis linguis sunt, ut Aristotelis ἐντελέχεια; de quo hucusque frustra disputatur quomodo latine verti debeat apud Latinos essentia, quidditas, corporeitas, et similia quæ philosophi machinantur, quæque cum nihil significant, a nullo etiam nec intelliguntur, nec explicari possunt, nec dum vulgari sermone verti, qui res solum veras non fictas, nominibus propriis omnes designare solet. » Édité. de Rotterdam, 1643, p. 72.

vent que de leur raison naturelle toute pure, jugeront mieux de mes opinions que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens, et pour ceux qui joignent le bon sens avec l'étude, lesquels seuls je souhaite pour mes juges, ils ne seront pas, je m'assure, si partiaux pour le latin, qu'ils refusent d'entendre mes raisons parce que je les écris en langue vulgaire. »

Il ne s'adresse donc plus seulement aux Universités et aux Écoles, mais aussi aux gens du monde et à ceux qui, comme il le dit, se servent de leur raison naturelle toute pure. « C'est un livre, dit-il, dans une de ses lettres, où il a voulu que les femmes mêmes pussent entendre quelque chose. » Dans le discours préliminaire de l'*Encyclopédie*, d'Alembert regrette l'universalité de la langue latine qui mettait en communication tous les savants du monde. Mais si l'universalité d'une langue morte facilitait les rapports entre les savants, elle était un obstacle à la diffusion de la science elle-même en dehors des doctes et des écoles.

En écrivant en français Descartes ne rendit pas un moindre service à la langue de son pays qu'à la philosophie elle-même. En effet, il n'y a pas moins d'originalité et de grandeur dans la langue que dans les idées du *Discours de la Méthode*. Les beautés sévères de la prose de Descartes, qui pendant longtemps semblent avoir passé inaperçues pour la plupart des historiens de notre littérature, avaient frappé d'excellents juges du dix-septième et du dix-huitième siècle. Baillet a très-bien apprécié les grandes qualités du style de Descartes. Sorbrière, qui n'est pas, comme Baillet, suspect de partialité en faveur de Descartes, ne peut s'empêcher de dire du *Discours de la Méthode* : « que le style, sans contredit, en est beau, et qu'il n'avait rien lu de plus charmant, de plus fort et de plus pressé en notre langue que tout ce que Descartes avait écrit (1). » L'admiration de Daguesseau pour l'écrivain égale son admiration pour le philosophe. « Jamais homme, dit-il, n'a

(1) *Lettres et Discours*, in-4^o, p. 691.

en effet su former un tissu plus géométrique, et en même temps plus ingénieux et plus persuasif de pensées, d'images et de preuves, en sorte qu'on trouve en lui le fond de l'art des orateurs joint à celui du géomètre et du philosophe (1). » En effet, souvent, ce style si sévère et si géométrique s'anime et se colore par de vives et fortes images. Cependant, d'après M. Sainte-Beuve, il faudrait se borner à louer Descartes d'écrire naturellement (2). Contre cet éloge insuffisant de la part d'un critique si autorisé et si judicieux, nous en appellerons à Voltaire : « Descartes, dit-il, était né avec une imagination brillante et forte qui en fit un homme singulier dans sa vie privée comme dans sa manière de raisonner. Cette imagination ne peut se cacher, même dans ses ouvrages philosophiques, où l'on voit à tout moment des comparaisons ingénieuses et brillantes (3). » Rapprochons de ce jugement de Voltaire, sur la brillante imagination de l'auteur du *Discours de la Méthode*, ce que Descartes nous dit lui-même de son amour pour la poésie dans le *Discours de la Méthode* : « J'étais amoureux de la poésie. »

Il ne reste plus rien à dire sur les beautés de la prose de Descartes après M. Cousin. « Pour exprimer toutes ses grandes créations, il a, dit-il, créé un langage digne d'elles; naïf et mâle, sévère et hardi, cherchant avant tout la clarté et trouvant par surcroît la grandeur. C'est Descartes qui a porté le coup mortel, non pas seulement à la scholastique qui partout succombait, mais à la philosophie et à la littérature maniérée de la renaissance. Il est le Malherbe de la prose; ajoutons qu'il en est le Malherbe et le Corneille tout ensemble. Dès que

(1) Quatrième instruction à son fils.

(2) *Histoire de Port-Royal*, liv. VI, chap. v.

(3) *Lettre 14^e sur les Anglais*. Maupertuis, dans son Discours de réception à l'Académie française, n'admire pas moins le style de Descartes : « Géomètre profond, métaphysicien sublime, il nous a laissé des ouvrages dans lesquels on admirerait le style, si le fond des choses ne s'était emparé de toute l'admiration. »

le *Discours de la Méthode* parut, à peu près en même temps que le *Cid*, tout ce qu'il y avait en France d'esprits solides, fatigués d'imitations impuissantes, amateurs du vrai, du grand et du beau, reconnurent à l'instant même le langage qu'ils cherchaient. Depuis on ne parle plus que celle-là, les faibles médiocrement, les forts en y ajoutant leurs qualités diverses, mais sur un fond invariable devenu le patrimoine et la règle de tous (1). » En un genre moins élevé que le *Discours de la Méthode*, de quelles qualités d'écrivain Descartes ne fait-il pas preuve, dans certaines lettres qu'il a écrites en français (2)? Que de charme, d'esprit, de finesse et de goût dans le jugement qu'il porte sur Balzac et dans les lettres qu'il lui écrit en 1631, six ans avant le *Discours de la méthode*! Comme il rivalise aisément avec lui pour l'esprit et l'art de bien dire! Évidemment, il ne tenait qu'à Descartes, comme le dit Thomas, d'être le plus bel esprit de son siècle (3). Que de vigueur, d'ironie, d'éloquence dans les lettres contre Voëtius (4)! Il ne leur a manqué que d'être écrites en français pour prendre place à côté des *Provinciales*.

Descartes cependant a plus écrit en latin qu'en français. A l'exception du *Discours de la Méthode* avec les *Essais* qui l'accompagnent, du *Traité des Passions*, de celui de l'*Homme*, et de celui du *Monde ou de la Lumière*, tous ses autres écrits, en bien plus grand nombre, les *Méditations*, les *Principes*, le *Traité de la musique*, la *Mécanique*,

(1) Préface du Rapport à l'Académie française sur les *Pensées* de Pascal. Voir aussi le beau chapitre de M. Nisard sur Descartes dans son *Histoire de la littérature française*.

(2) Les réponses aux objections, les *Méditations*, sont en un latin bien supérieur à la traduction qu'en ont donnée le duc de Luynes et Clerse-lier. Les lettres en français forment à peu près seulement le quart de la correspondance. Sorbière fait preuve de goût et disant de ces lettres de Descartes, qu'elles étaient capables de le dégouter de celles de quelques auteurs célèbres dans le genre épistolaire, qu'il trouvait puérides auprès de celles-ci. (*Lettres et Discours*, in-4^o, p. 691.)

(3) Éloge de Descartes.

(4) C'est le nom latinisé de Voët.

les *Règles pour la direction de l'esprit*, et la plupart des fragments qu'il a laissés, les trois quarts de ses lettres sont en latin. La supériorité, avec laquelle Descartes a su le premier plier la prose française au langage philosophique, ne doit pas cependant nous faire méconnaître les solides et fortes qualités de sa latinité, l'exactitude, la propriété, la vigueur. En face de ce latin la prose française du duc de Luynes et de Clerselier paraît pâle et décolorée. Ce n'est point par caprice, comme le remarque Baillet, que Descartes s'est servi tantôt du latin, tantôt du français; il écrit en latin quand il s'adresse plus particulièrement aux doctes, comme dans les *Méditations* et dans les *Principes*, il écrit en français quand il veut s'adresser à un plus grand nombre de lecteurs, comme dans le *Discours de la Méthode* et le *Traité des Passions*. L'expérience, d'ailleurs, ne tarda pas à lui faire voir que généralement tous ses ouvrages devaient être en l'une et l'autre langue, à l'usage de toutes sortes de personnes (1); il fit traduire en latin tous ses ouvrages français, et en français tous ses ouvrages latins.

Une seule pensée, la réforme des sciences et de la philosophie, a absorbé la vie entière de Descartes; ce fut l'unique passion de son âme, son unique ambition. Il ne s'est pas partagé, comme Bacon, entre l'étude et les affaires, entre la science et la politique, entre les expériences scientifiques et les intrigues de cour; il fut vraiment le *Philosophe*, comme l'appelle Clauberg, en tout et partout; même lorsque cédant aux sollicitations de la fille de Gustave Adolphe, dont rien n'avait encore terni la renommée, il se décida à abandonner son cher Egmond pour aller, comme il le dit, au pays des ours, entre des rochers et des glaces, lui né dans les jardins de la Touraine. En effet, s'il est allé mourir à la cour de Christine, c'est encore par amour de la science, et non par vanité ou ambition. Il espérait, sous un ciel nouveau, découvrir des météores non-

(1) Baillet, liv. VIII, chap. III.

veaux (1); il espérait avoir toute facilité, grâce à la protection de la reine, pour continuer, multiplier, agrandir ses expériences; il espérait enfin gagner, en ce pays lointain, de nouveaux prosélytes à sa philosophie. Ajoutons qu'il était peut-être fatigué des tracasseries des théologiens de la Hollande, et qu'il avait aussi la pensée généreuse de concilier aux intérêts de la maison, si cruellement éprouvée, de la princesse Élisabeth, le puissant appui de la reine de Suède.

Arrivé à Stockholm au mois d'octobre 1649, il y mourut au mois de février 1650, à l'âge de 54 ans, n'ayant pu supporter la rigueur du climat et le brusque changement de ses habitudes (2). Quel plus bel éloge de Descartes (3) que les regrets de Leibniz déplorant cette mort prématurée, dans l'intérêt du genre humain! « Il aurait été à souhaiter

(1) Dans une lettre de 1646 à Chanut, il lui demande s'il n'a pas jeté quelquefois la vue hors de son pôle, et s'il n'a pas aperçu d'autres météores que ceux dont il a écrit. (Édit. Cous., t. IX, p. 409.)

(2) *Nouvelles Lettres et Opuscules* inédits de Leibniz, *Remarques sur la Vie de Descartes* par Baillet, publiés par M. Foucher de Careil, in-4°, 1853.

(3) Descartes, de même que Bacon, avait rêvé de prolonger la vie humaine et sa propre vie, bien au delà du terme ordinaire, par les progrès de l'hygiène et de la médecine. Il écrivait à M. de Zuilichen en 1638: « Je n'ai jamais eu tant de soin de me conserver que maintenant, et au lieu que je pensais que la mort ne me pût ôter que trente ou quarante ans au plus, elle ne saurait désormais me surprendre qu'elle ne m'ôte l'espérance de plus d'un siècle. » Voici ce qu'on lit sur ce rêve de Descartes dans la *Vie de Saint-Evremond* par Desmaizeaux: « Le chevalier Digby étant allé voir Descartes en Hollande, l'engagea à s'occuper avant tout de la grande connaissance qu'il avait du corps humain pour rechercher les moyens d'en prolonger la durée. M. Descartes l'assura qu'il avait déjà médité sur cette matière, et que de rendre l'homme immortel, c'est ce qu'il n'osait pas promettre, mais qu'il était bien sûr de pouvoir rendre sa vie égale à celle des patriarches. M. de Saint-Evremond, en m'apprenant cette particularité, me dit qu'elle était très-connue en Hollande, que les amis de M. Descartes n'ignoraient pas son sentiment, et que l'abbé Picot, son disciple et son martyr, était si persuadé de l'habileté de son maître sur cette matière qu'il demeura longtemps sans pouvoir croire à sa mort. Mais Descartes, dans une lettre de 1646, adressée à Chanut, paraît déjà tout à fait désabusé de cette chimérique espérance d'une autre époque de sa

que notre philosophe fût parvenu à l'âge de M. Hobbes ou de M. Roberval, car assurément, il aurait encore fait des découvertes très-importantes dont sa mort déplorable nous a frustrés. En effet, je tiens que le genre humain y a fait une perte très-grande qu'il sera très-difficile de réparer. Et quoique nous ayons eu depuis de fort grands hommes qui ont même surpassé M. Descartes en certaines matières, je ne connais aucun qui ait eu des vues aussi générales que lui, jointes à une pénétration et profondeur aussi grandes que la sienne. »

Il fut pleuré de la reine qui, dit Baillet, l'appelait son illustre maître, pour marquer à tous combien elle le mettait au-dessus des autres savants de sa cour. Par les soins de l'ambassadeur de France, M. Chanut, son hôte et son ami, un tombeau lui fut élevé, couvert d'inscriptions en l'honneur de sa philosophie et de son génie. Mais ses amis et ses disciples de France envièrent à la Suède ce dépôt sacré. Seize ans après, par les soins de M. d'Alibert, trésorier de France, ses dépouilles mortelles furent rendues à sa patrie, et transférées en grande pompe à l'église Sainte-Geneviève-du-Mont, qui fut choisie, dit Baillet, comme n'étant pas moins le sanctuaire des sciences que celui de la religion (1).

Le cortège et la cérémonie funèbres furent magnifiques. On y vit une foule de personnages de la plus haute distinction, des membres du clergé, de la magistrature et du barreau qui témoignèrent, par leur concours empressé, de leur vénération pour la mémoire du grand philosophe et des progrès rapides, dans tous les corps savants, de la nouvelle philosophie.

vie : « Au lieu de trouver les moyens de conserver la vie, j'en ai trouvé un autre bien plus aisé et bien plus sûr, qui est de ne pas craindre la mort. » Leibniz aussi s'est fait quelques illusions sur les vertus de la médecine pour prolonger la vie humaine.

(1) D'après des notes que veut bien me communiquer M. Geffroy, professeur à la Sorbonne, le crâne de Descartes aurait été dérobé et serait resté en Suède. Une thèse a été soutenue en 1808, dans l'Académie royale de Lund. *De Cartesio ejusque cranio.*

Jamais de si grands honneurs n'avaient été rendus à un philosophe. Soit que la cour en prit ombrage, soit que cette philosophie nouvelle lui fût déjà plus ou moins suspecte, un ordre survint, au milieu même de la cérémonie, pour empêcher le P. Lallemand, chancelier de l'Université (1), de prononcer l'oraison funèbre de Descartes. Après les funérailles, il y eut un grand banquet où se réunirent tous les cartésiens les plus zélés et les plus considérables. A la fin du repas, un des convives s'écria, faisant allusion à la ruine des péripatéticiens :

Hostis habet muros, ruit alto a culmine Troja (2).

Ce fut comme la cène d'où ces enthousiastes apôtres de la philosophie nouvelle allaient se répandre dans le monde et dans les cloîtres, dans les académies et dans les écoles, pour faire pénétrer partout les principes de la plus grande et la plus féconde des révolutions philosophiques (3).

(1) Le P. Lallemand entra à vingt-trois ans dans la congrégation de Sainte-Geneviève. Il devint par son mérite chancelier de l'Université de Paris et prieur de Sainte-Geneviève. C'était un des plus beaux génies de son temps. Il s'exprimait remarquablement bien en français et en latin, mais il n'a composé que quelques traités de piété en français. Il est mort en 1673. (Dupin, *Bibliothèque ecclésiastique du dix-septième siècle.*) Voir aussi son éloge dans les hommes illustres de Perrault. Le chanoine Foucher de Dijon, que nous retrouverons dans la suite de cette histoire, s'était aussi chargé, à la prière de Rohault, de composer une oraison funèbre qui devait être prononcée dans une autre église.

(2) Voici, d'après Baillet, liv. VII, chap. xxiii, le nom des principaux convives : d'Alibert, trésorier général, qui avait vainement sollicité Descartes d'accepter la moitié de sa grande fortune pour faire des expériences, et qui s'était chargé des frais et des soins de la translation de ses restes mortels; Clerelier, avocat, Habert de Montmort, d'Ormesson, de Guédreville, maîtres des requêtes; Fleury, alors avocat, depuis abbé et sous-précepteur du duc de Bourgogne; Cordemoy, avocat, Rohault, gendre de Clerelier, Auzout, mathématicien, Le Laboureur, bailli de Montmorency, Petit, intendant des fortifications, Denys, médecin ordinaire du roi, Fédé, médecin. Il sera question de la plupart d'entre eux dans la suite de cette histoire.

(3) Quand l'église Sainte-Geneviève fut transformée en atelier pour le

service du Panthéon, le directeur du Musée des monuments français, M. Lenoir, obtint de la Convention l'autorisation de transférer au musée les restes de Descartes. Il les plaça dans un sarcophage en pierre, qui longtemps est demeuré en plein air dans la cour du Louvre. En 1819, il a été transporté à Saint-Germain-des-Prés, où maintenant Descartes repose entre Montfaucon et Mabillon, avec cette épitaphe : *Memoria Renati Descartes reconditoris doctrinae laude et ingenii subtilitate præcellentissimi, qui primus a renovatis in Europa bonarum litterarum studiis, rationis humanæ jura, salva fidei christianæ auctoritate, vindicavit et asseruit, nunc veritatis quam unice coluit conspectu fruitor.*

En Suède, Gustave III, étant prince royal, lui a fait élever un monument dans l'église de Frédéric à Stockholm.

La Convention, sur la proposition de Joseph Chénier, avait décrété, le 2 octobre 1793, que les honneurs du Panthéon seraient accordés à Descartes. Mais ce décret n'eut pas de suite. Présenté de nouveau par le Directoire, trois ans plus tard, au conseil des Cinq-Cents, il fut combattu par Mercier et rejeté. (Voir le *Moniteur* du 2 octobre 1793, et des 18 et 22 floréal 1796.)

Une statue lui a été élevée à Tours, il y a quelques années, avec le *Je pense, donc je suis*, gravé sur le piédestal.

CHAPITRE III

Exposition de la philosophie de Descartes. — Ordre à suivre marqué par le *Discours de la Méthode*. — Sa définition de la philosophie. — But pratique de la philosophie. — Rapprochement entre Descartes et Bacon. — Les quatre règles de sa logique. — Défense de la troisième règle. — Ce qu'il emprunte aux mathématiques pour constituer la vraie méthode. — Mathématique universelle. — Recherche d'un fondement fixe et inébranlable de la certitude et de la science. — Scepticisme provisoire, ou doute méthodique. — Raisons de douter ordinaires des sceptiques. — Supposition d'un être puissant et trompeur. — Découverte d'une vérité inébranlable à tout scepticisme. — *Je pense, donc je suis*. — Descartes et saint Augustin. — But et caractère du doute de Descartes méconnus par ses adversaires. — *Le je pense, donc je suis*, inspection immédiate de l'esprit sans aucun syllogisme. — Spiritualité de l'âme. — La pensée essence de l'âme. — L'âme pense toujours. — Connaissance de l'âme plus claire et plus certaine que celle du corps. — Du spiritualisme de Descartes. — Descartes, père de la science de l'esprit humain. — Du signe de toute vérité. — Règle de l'évidence. — L'existence d'un être souverainement parfait, garantie et fondement de l'évidence. — Du cercle vicieux reproché à Descartes. — Dieu et le vrai inséparables.

Toute la philosophie de Descartes est contenue en abrégé, dans le *Discours de la Méthode*, Descartes, dans ce premier ouvrage, si longtemps médité, a donné, en un petit nombre de pages, une admirable esquisse de sa méthode, de sa métaphysique et de sa physique.

Pour exposer avec fidélité et dans leur véritable enchaînement, les diverses parties de sa philosophie, nous ne pouvons mieux faire que de prendre pour base ce *Discours* et de suivre l'ordre de ses parties, en nous aidant continuellement de ses autres ouvrages et de ses lettres, inestimable trésor, où il n'y a pas moins à puiser pour la phi-